Région du Nord

(256,060 PDI, source : SP/CONASUR, 31/03/2023)

BURKINA FASO

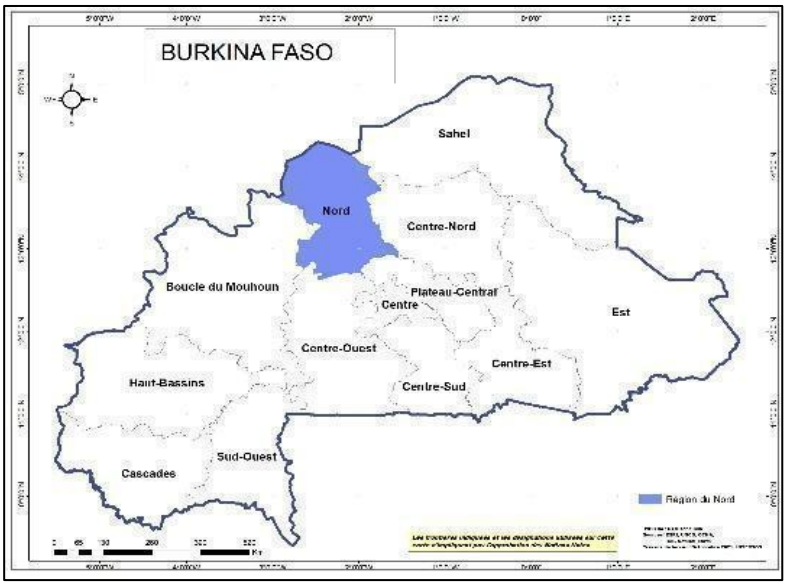

Rapport Mensuel Monitoring de Protection (P21) – Avril 2024

7,176 Personnes en déplacement, soit une baisse de **307** personnes déplacés par rapport au mois de mars	**18** Incidents enregistrés avec **410** victimes, soit une hausse de 02 incidents par rapport au mois précédent
Cas de protection pris en charge : **00**	**40** Cas de protection référés

I. Résumé

Le mois d'avril 2024 a été marqué par une légère hausse des incidents de protection dans la Région du Nord comparativement au mois précédent. Les activités du monitoring de protection ont permis de vérifier, documenter et partager **18 incidents de protection** à travers 17 rapports flash et une note d'information contre **16** incidents enregistrés le mois passé. Ces incidents ont touché les communes de Namissiguima, Kain, Zogoré, Oula, Tangaye et Séguénéga dans la province du Yatenga ainsi que les communes de Titao, Sollé et Banh dans la province du Loroum.

L'ensemble des incidents enregistrés a occasionné 34 violations des droits humains dont trois cas de violations graves à l'encontre des droits de l'enfant. Notons également que ces incidents ont fait 410 victimes dont 21 filles, 118 femmes, 45 garçons et 226 hommes **:**

- ***Deux (02) cas d'atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne*** *ayant touché neuf (09) hommes ;*
- ***Neuf (09) cas d'atteintes au droit à la vie*** *ayant fait 52 victimes toutes des hommes*
- ***12 cas d'atteintes au droit à l'intégrité physique et/ou psychique*** *qui ont touché 205 personnes dont 82 hommes, 63 femmes, 40 garçons et 20 filles ;*
- ***Sept (07) cas d'atteintes au droit à la propriété*** *ayant fait* ***138 victimes*** *dont 55* ***femmes****, et* ***83 hommes*** *;*
- ***Trois (03) cas de violations graves aux droits des enfants*** *avec six (06) victimes dont 05 garçons et 01 fille.*

Lors des échanges avec les personnes ressources communautaires, les principales raisons de cette hausse des incidents pourraient être liées non seulement à la multiplication des exactions à l'encontre de la population civile par les groupes armés (GA) en réponse aux opérations militaires menées par les forces armées dans les localités comme Namissiguima, Tangaye, Zogoré, Oula ; mais aussi en réponse aux activités de facilitation des retours des populations sous l'égide du Cheik de Sissamba, dans la commune de Séguénéga. Selon les mêmes sources, l'augmentation des incidents pourrait également être perçue comme une méthode des GA de montrer leur capacité de nuisance et d'agir à leur bon vouloir pour montrer l'incapacité de l'Etat central à protéger sa population ; notamment dans les communes de Kain, Banh, Titao et Sollé. Les exemples sont légion. En effet, dans la commune de Kain, sous blocus depuis plus de quatre (04) ans, ce sont les groupes armés qui dictent leur loi. A ce titre, le mercredi 10 avril 2024, pendant la célébration de la fête du ramadan, les GA auraient fouetté 100 personnes dont 25 hommes, 15 femmes, 40 garçons et 20 filles sous prétexte de non-respect de mode vestimentaire (port de pantalon court et barbe pour les hommes, et du voile pour les femmes).
Autres faits marquants du mois sont les rituels d'installation des villages autrefois déguerpis par les Groupes Armés. En effet, le dimanche 21 avril 2024, le cheik Aboubacar Traoré de Sissamba se serait rendu dans le village de Sima, situé à environ quatre (04) kilomètres du chef-lieu de la commune de Séguénéga et aurait procédé à l'installation de la population de cette localité. Ayant appris des rumeurs faisant cas des mêmes rituels dans le village de Zomkalga, une bonne partie de la population originaire de ce village aurait devancé le cheik dans ledit village où était regroupé un grand nombre des membres d'un groupe armé qui aurait tiré à bout portant sur ces PDI, tuant 31 personnes sur le champ avec plus de 30 blessés graves. Les mêmes rumeurs ont occasionné un autre incident dans le village de Téonsgo, le même jour. En effet, trois (03) hommes d'âges compris entre 20 et 45 ans, auraient été tués par des membres d'un groupe armé dans le village de Téonsgo, situé à environ 11km de Séguénéga, chef-lieu de la commune. Le lendemain, de ces deux incidents soit le mardi 23 avril 2024, la population vivant à Séguénéga centre a organisé une marche de protestation contre les Forces de Défense et de Sécurité

(FDS) et le Président de la Délégation Spéciale (PDS) de ladite localité, leur reprochant de n'avoir pas accompagné la population pour l'enlèvement des corps des victimes des tueries du village de Zomkalga. Cette marche a dégénéré et s'est soldée par la mort de cinq (05) hommes et trois (03) blessés.

Au regard de tout ce qui précède, la situation sécuritaire et de protection de la région du Nord demeure toujours fragile avec pour conséquence des déplacements de population estimés à 7,176 personnes dont 2,691 filles, 2,097 garçons, 1,551 femmes et 837 hommes issues de 1,049 ménages. Cependant, quelques mouvements de retours de populations du village de Rapougma, commune de Namissiguima et des villages de Youba, Rikou, Yabonsgo et Aorema, commune de Ouahigouya, avec l'appui des forces de défense et de sécurité ont été constatés. La région du Nord a connu également un mouvement de retour transfrontalier de population de Thiou centre, du fait des conditions d'asile difficiles, notamment, de Koro, République du Mali, vers Ouahigouya.

II. Couverture géographique

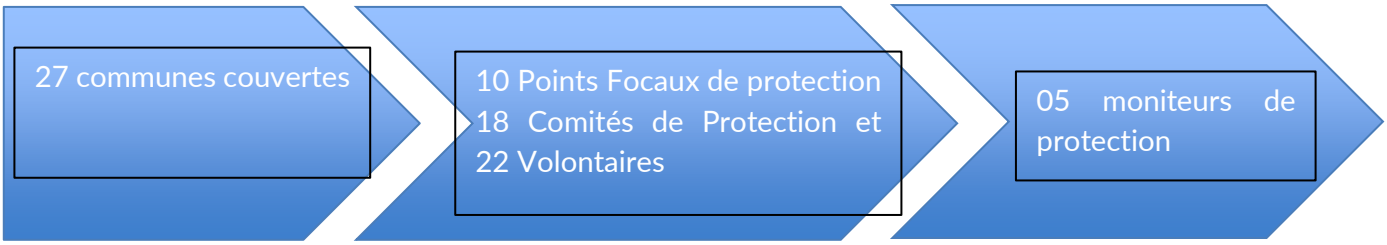

Avec l'appui des OSC partenaires (ATL, AJBF), les activités du monitoring ont couvert **27** communes sur les 31 que compte la région du Nord au cours du mois d'avril 2024, dont 14 couvertes en présentiel et 13 communes à distance et réparties de la manière suivante :

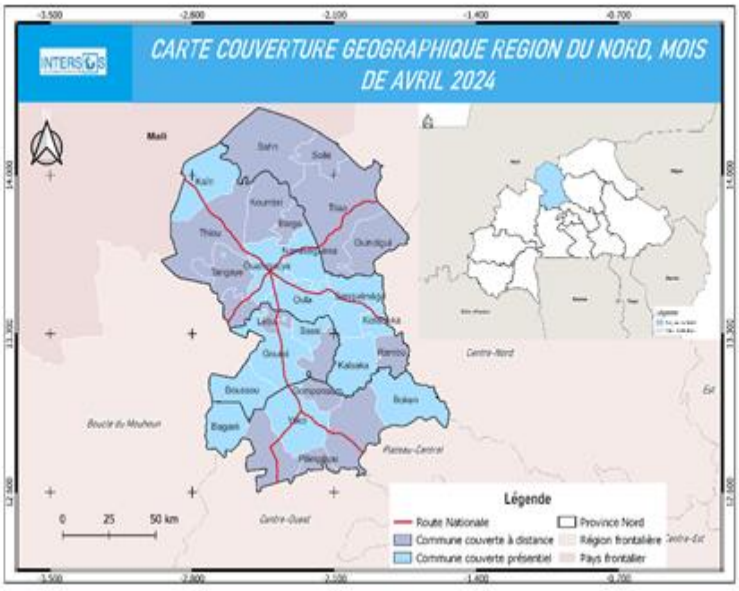

- ✓ **Quatorze (14) communes couvertes en présentiel :** Ouahigouya, Séguénéga, Kossouka, Namissiguima, Oula, Kalsaka, Kain, Zogoré, dans la province de **Yatenga ;** Gourcy, Boussou, Bassi dans la province de **Zondoma** et Yako, Bokin, Bagaré dans la province de **Passoré.**
- ✓ **Treize (13) communes couvertes à distance :** Tangaye, Thiou, Barga, Koumbri, Rambo dans la province de **Yatenga** ; Lèba dans la province du **Zondoma**, Gomponsom, Pilimpikou, et Samba dans la province du **Passoré** ; Titao, Ouindigui, Sollé, et Bahn dans la province de **Loroum.**

- **Accessibilité**

Plusieurs localités de la région du Nord demeurent toujours difficilement accessibles en raison de l'insécurité grandissante dans ces zones. Ce sont essentiellement les communes de Tangaye, Séguénéga, Oula, Namissiguima, Zogoré, Thiou, Barga, Koumbri, Kain (province du Yatenga), les

communes de Banh, Titao et Sollé (province du Loroum). Les difficultés d'accès à ces communes ci-dessus citées est due entre autres à la présence d'Engin Explosif Improvisé (EEI), l'incursion régulière des groupes armés et l'imposition du blocus. Cela explique l'absence d'acteurs humanitaires et des services étatiques, sauf dans la commune de Titao. Le manque ou la défaillance de réseau téléphonique a également contribué à rendre difficile la collecte des données. Cependant, malgré ces restrictions, l'équipe monitoring avec l'appui des réseaux communautaires et les OSC partenaires a déployé plusieurs stratégies ayant permis de collecter des informations vérifiées dans les différentes zones d'intervention y compris les zones sous blocus.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

Les activités de monitoring de protection ont été déployées par des approches individuelles, communautaires de façon quantitative et qualitative. Cela a été possible grâce à l'interaction quotidienne et rapprochée des moniteurs avec les réseaux communautaires (PF, comités de protection, volontaires OSC) via des entretiens directifs ou semi-directifs, les différents formulaires d'incidents de protection de P21 ont pu être renseignés. Notons que les relais communautaires composés de membres de comités locaux de protection sont situés au niveau communal et les points focaux communautaires, les volontaires des OSC partenaires au niveau village/localité. Ce qui a permis de réaliser les différentes collectes à travers un échantillonnage ciblé composé « d'informateurs clés » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains de façon rotative.

Les outils ci-après ont permis la collecte des différentes données :

- ✓ 17 formulaires d'alertes flashs renseignés ;
- ✓ 01 note d'information d'incident de protection rédigée ;
- ✓ 18 fiches de collecte d'incident (individuel et communautaire) ;
- ✓ 47 questionnaires P21 administrés auprès de 47 informateurs clés dont 13 femmes et 15 hommes de la communauté hôte, six (06) femmes et sept (07) hommes PDI, quatre (04) femmes et deux (02) hommes retournés.
- ✓ 47 questionnaires P21 administrés auprès 47 chefs de ménages dont 14 femmes, 15 hommes de la communauté hôte, six (06) femmes, six (06) hommes PDI, deux (02) femmes et quatre (04) hommes retournés.

- **Points clés issus de la collecte d'informations**

À l'issue des entretiens individuels avec les informateurs clés, plusieurs besoins ont été exprimés dans divers secteurs. Il s'agit notamment des besoins en alimentation, abris, éducation, en Wash et Shelter en habillement et en prévention et réponses aux différentes violations de droits. En effet, l'accès au logement, aux vivres reste le principal besoin pour les déplacés internes de Ouahigouya, Séguénéga, Gourcy, Kossouka, Namissiguima. Cette situation expose les femmes et les jeunes filles à des risques de violences basées sur le genre (VBG) et pourrait favoriser la délinquance juvénile.

III. Typologie des déplacements identifiés

Les déplacements de population enregistrés au cours du mois sont tous liés à l'insécurité, la quête de meilleures conditions d'existence et le retour à une accalmie dans certaines zones ; notamment certains villages des communes de Ouahigouya et Namissiguima. Ils sont de type primaire, secondaire ou des mouvements de retours. Les déplacements primaires et secondaires sont à titre raisons préventif ou post attaques. L'ensemble de ces mouvements a impacté environ 7176 personnes dont 2691 filles, 1551 femmes, 2097 garçons et 837 hommes. Les communes touchées sont Namissiguima, Ouahigouya, Séguénéga, Zogoré et Thiou. Un seul mouvement de retour transfrontalier a été enregistré. Il s'agit de cinq (05) ménages de 35 personnes dont 15 filles, huit (08) femmes, huit (08) garçons et quatre (04) hommes, originaires de la commune de Thiou, qui s'étaient déplacés à Koro en République du Mali, ayant pu rallier Ouahigouya, par un détour via Bobo-Dioulasso.

Le tableau ci-après montre la tendance en termes de mouvements, suivant les localités et le nombre de personnes concernées :

Commune, province, région (Localité de départ)	Commune, province, région (Localité d'accueil)	Nombre de ménage	Nombre de personnes	Nombre d'hommes	Nombre de garçon	Nombre de femmes	Nombre de filles	Type de déplacement	Motif de déplacement
Séguénéga, Yatenga, Nord Sanspelga	Séguénéga, Yatenga, Nord Séguénéga centre	112	784	43	221	236	284	Primaire	Post attaque
Zogoré, Yatenga, Nord Zogoré centre	Ouahigouya, Yatenga, Nord Ouahigouya Centre	75	525	68	141	107	209	Primaire	Post attaque
Thiou, Yatenga, Nord, Nimbou	Ouahigouya, Yatenga, Nord, Ouahigouya centre	3	16	0	6	3	7	Primaire	Préventif
Ouahigouya, Yatenga, Nord, Ouahigouya Centre	Ouahigouya, Yatenga, Nord, Youba, Aorema, Rikou, Yabonsgo	647	4367	530	1430	793	1714	Retour	Accalmie
Ouahigouya, Yatenga, Nord, Ouahigouya Centre	Namissiguima, Yatenga, Nord, Rapougouma	207	1449	192	291	404	462	Retour	Accalmie
Koro, Koro centre	Ouahigouya, Yatenga, Nord, Ouahigouya centre	5	35	4	8	8	15	Secondaire	Conditions d'asile difficiles
Total		**1049**	**7176**	**837**	**2097**	**1551**	**2691**		

Source : monitoring de protection région du Nord, INTERSOS avril 2024

IV. Incidents de protection

Incidents | **18** Incidents rapportés

410 Victimes

09 Communes touchées

- **Statistiques**

Catégorie de violation	Violation	Nombre
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coups, Blessures mutilations	**7**
	Violence psychologique et émotionnelle	**5**
Atteintes au droit à la propriété	Pillage	**2**
	Extorsion/Taxe illégale	**3**
	Destruction de bien	2
Atteintes au droit à la vie	Assassinat	**7**
	Meurtre	2
	Meurtre par explosion EEI	**1**
Atteintes à la liberté et à la sécurité	Enlèvement	**2**
Violations graves des droits de l'enfant	Meurtre et mutilations	3
Total		**34**

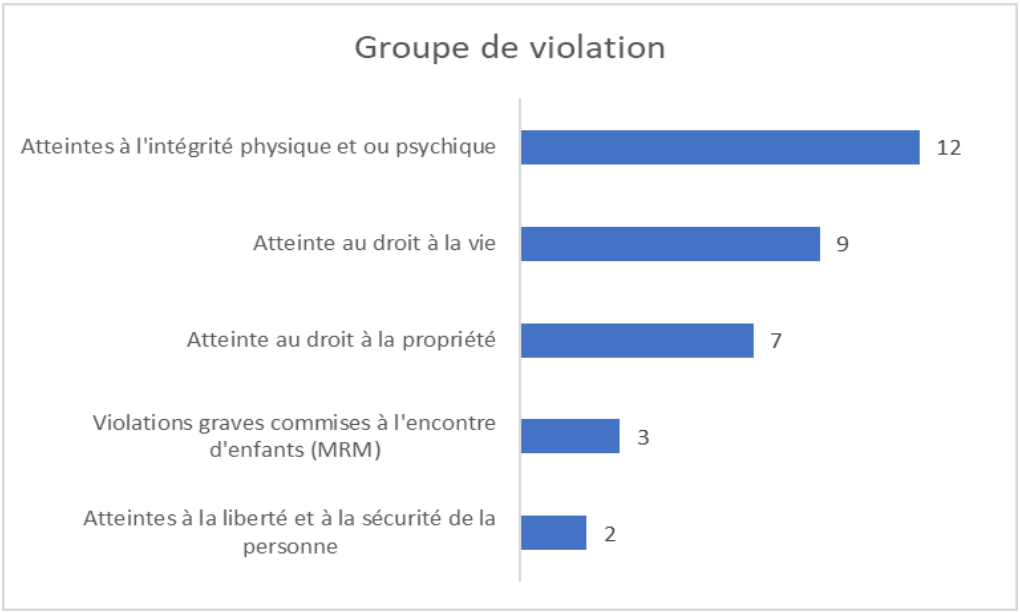

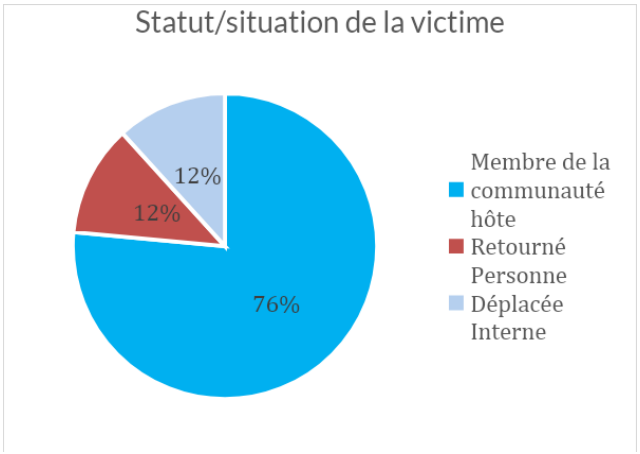

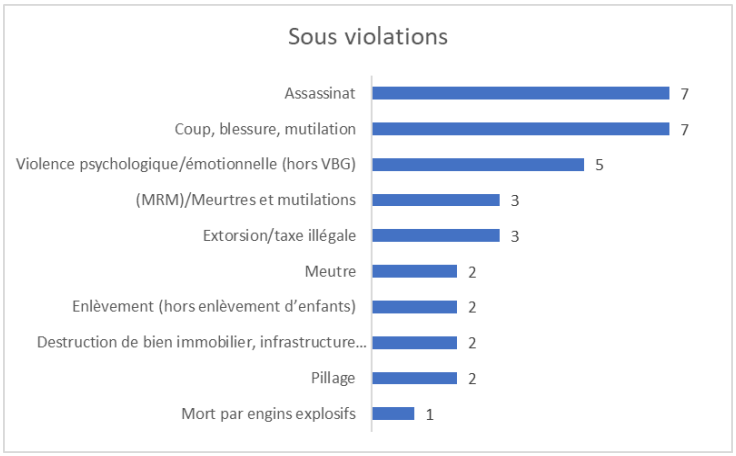

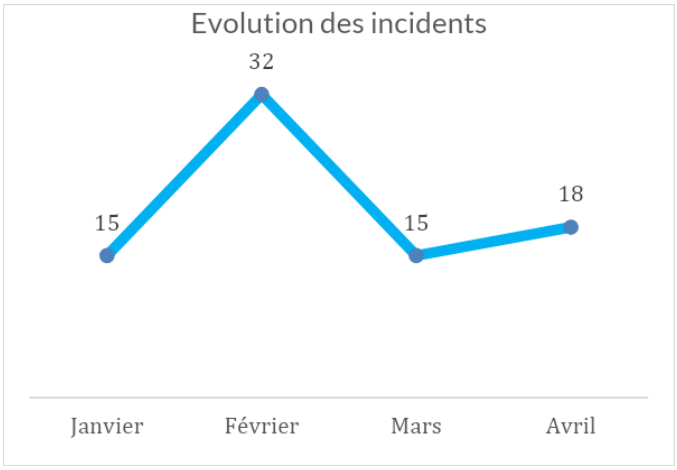

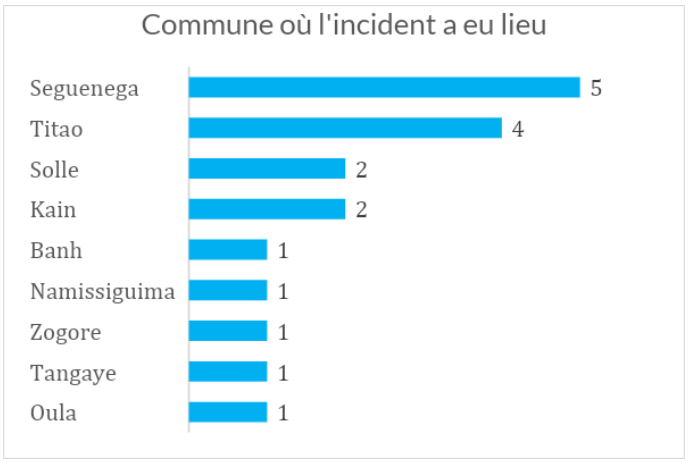

- **Détails sur les incidents**

❖ ***Incidents portant sur les violations du droit à la vie :*** **Neuf (09) cas d'atteinte au droit à la vie** ont été documentés au cours du mois. Cette catégorie de violations a fait un total de 52 victimes. Il s'agit **de sept (07) cas d'assassinat** de 48 **hommes**, **un (01) cas de mort d'un (01) homme par explosion d'un engin explosif improvisé et deux (02) autres cas de meurtre de trois (03) hommes.** Ces violations sont survenues lors des incidents qui se sont produits dans les communes de Zogoré, Kain, Oula, Titao et Séguénéga**.**

❖ ***Incidents portant sur les violations du droit à l'intégrité physique/psychique :*** **12 cas de violations du droit à l'intégrité physique et/ou psychique** ont été enregistrés durant ce mois. Il s'agit de sept (07) cas de coups et blessures, mutilations et cinq (05) cas de violences psychologiques/émotionnelles (hors VBG). Elles sont survenues dans les communes de Zogoré, Kain, Oula, Titao, Séguénéga et Banh. Dix (10) de ces violations ont touché 205 personnes dont 82 hommes, 63 femmes, 40 garçons et 20 filles.

❖ ***Incidents portant sur les violations du droit à la propriété :*** **Sept (07) cas** de violations du droit à la propriété ont été enregistrés. Il s'agit de **trois (03) cas** d'extorsion de biens, de **deux (02) cas** de pillage et **de deux (02) cas** de destruction de biens. Ce groupe de violation a fait **138 victimes** dont 55 **femmes**, et **83 hommes** dans la province du Yatenga (communes de Séguénéga, Zogoré et Oula), et dans la province du Loroum (communes de Sollé et Titao).

- ***Incident portant sur les violations du droit à la liberté et à la sécurité :*** **Deux (02) cas de violation** au droit à la liberté et à la sécurité ont été enregistrés. Il s'agit de l'enlèvement de **neuf (09)** hommes dont **cinq (05)** dans les communes de Séguénéga, et **quatre (04)** dans la commune de Banh.

- ***Incident portant sur la violation grave des droits des enfants :*** Pour ce groupe de violation, **trois (03) cas des meurtres et mutilations** sur six (06) enfants dont 05 garçons et O1 fille ont été enregistrés dans les communes de Tangaye, de Zogoré et de Sollé.

- **Analyses des incidents**

18 incidents ont été rapportés à travers 17 rapports flash et une note d'information. Comparativement au mois précédent, il y a eu une augmentation considérable de cas de violations liées à l'atteinte aux droits à la vie et à l'atteinte aux droits à l'intégrité physique/psychique. La hausse de ces types de violations serait due à la traque des groupes armés non identifiés par les forces de défense et de sécurité (FDS). Ces derniers se replient sur la population civile en commettant des actes de représailles d'une extrême violence. Cette stratégie adoptée par ces groupes armés met à nue les difficultés que l'Etat éprouve à assurer de façon efficace la protection des populations et de leurs biens dans les zones occupées par les hommes en armes. L'exemple le plus frappant c'est celui des incursions des présumés membres des groupes armés non identifiés dans la commune de Séguénéga, notamment au village Zomkalga occasionnant des atteintes aux droits à la vie et à l'intégrité physique, faisant plusieurs victimes, majoritairement des hommes. Quant aux types de victimes, il ressort que les hommes semblent être les plus touchés, car sur les 410 personnes affectées par les incidents, 226 sont des hommes parmi lesquels 52 tués, et 82 autres victimes d'atteintes à l'intégrité physique ou psychique. Au vu de l'augmentation des différentes violations, il ressort nettement que la situation sécuritaire ne s'est guère améliorée, accélérant ainsi l'état de vulnérabilités des personnes affectées dans la région du Nord.

V. Situation par secteur

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Eléments clés**

Au cours du mois, le monitoring n'a enregistré aucun cas de violences basées sur le genre dans la région du Nord. Cela pourrait s'expliquer par le poids de considérations sociales et culturelles, la honte et/ou la peur qui favorisent la non-divulgation, surtout lorsque les auteurs présumés sont les membres de la communauté ou des proches et non des groupes armés.

- **Activités de prévention et réponses**

Afin de prévenir et d'amener la communauté à contribuer à la divulgation des cas de violences basées sur le genre, trois (03) séances de sensibilisations ont été menées à Ouahigouya dans les zones d'accueil des personnes déplacées internes (Boudyiri, Ouffré et Tamsin) sur les typologies des VBG, le circuit et mécanisme de référencements et la diffusion de la cartographie des acteurs de réponses aux cas de violences basées sur le genre (VBG). Ces séances ont rassemblé 76 personnes, toutes des déplacées internes, dont 15 filles et 61 femmes.

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

Durant le mois d'avril, les enfants ont été encore une fois de plus, impactés par les incidents de protection avec leurs corollaires de violation de droits dans la région du Nord. En effet, trois (03) cas de violations graves des droits de l'enfant ont été enregistrés dans les communes de Tangaye, Zogoré et Sollé. Il s'agit essentiellement **d'un (01)** cas de meurtre et de **deux (02)** cas de blessures, mutilations. Ces violations ont fait au total **six (06)** victimes dont **cinq (05)** garçons et **une (01)** fille.

Par ailleurs, les déplacements de population ont touché 4,788 enfants dont 2,691 filles et 2,097 garçons. Cela pourrait occasionner d'autres violations de droits ainsi que des risques de protection tels que les abus et exploitation sexuels, le travail des enfants, la déscolarisation, la délinquance juvénile, la consommation des stupéfiants, la prostitution et les mariages précoces. Selon des sources communautaires, certains enfants courent déjà des risques d'enrôlement au sein des groupes armées.

- **Activités de prévention et réponses**

Dans le cadre des activités de prévention des violations liées à la protection de l'enfance, quatre (04) séances de sensibilisation sur le droit à l'éducation, le droit à la santé et sur le droit à l'alimentation ont été réalisées à Ouahigouya (Ex IRA, Ouffré, Siguinvoussé et Gourga). Elles ont touché 126 personnes déplacées internes dont 25 filles, 68 femmes, 17 garçons et 16 hommes.

V.3. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

Dans la région du Nord, les activités du monitoring ont permis d'identifier 80 **personnes ayant des besoins spécifiques** durant le mois d'avril. Il s'agit de 59 femmes et de 16 hommes tous des déplacés internes Ces PBS sont essentiellement des femmes cheffes de ménages sans revenu ayant en charge plusieurs enfants **(25**), des femmes à risque **(15),** des personnes vivant avec handicap physique incapables de se prendre en charge (**05**), des personnes âgées souffrant de maladies chroniques **(10),** et des personnes du 3ème âge sans sources de revenus, ayant en charge plusieurs enfants (**20).** Par ailleurs, cinq (05) enfants PDI dont trois (03) garçons et deux (02) filles souffrant de maladies chroniques ont été identifiés et référés à L'ONG TDH-L pour des prises en charge des frais des soins de santé.

- **Activités de prévention et réponses**

Après l'évaluation et l'analyse des besoins des PBS identifiées dont les principaux sont le manque de vivres, et de soins sanitaires elles ont été référées à la Direction provinciale de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille du Yatenga pour des enregistrements et d'éventuelles prises en charge en nature, surtout alimentaire et sanitaire. Elles ont été également prises en compte par INTERSOS pour une possible prise en charge prévue au mois de mai après validation de l'Action Humanitaire et du HCR.

V.4. Etat de droit

- **Eléments clés**

Comme les mois précédents, l'absence de l'Etat dans les zones sous blocus et l'activisme des groupes armés non identifiés empêchent les populations d'exercer pleinement leurs droits. Cela concerne

particulièrement la documentation civile. Il s'agit notamment des cas de perte ou d'abandon des documents lors des déplacements, ou d'expiration des pièces (CNIB) non renouvelées ou le manque de moyens financiers pour en payer les frais. Cette situation contribue à la limitation de liberté de mouvement et des activités économiques de certains déplacés du fait des contrôles des FDS dans les zones accessibles. Aussi, l'absence des services de l'Etat dans les communes sous blocus (Sollé, Banh, Kain, Thiou, Barga, Koumbri) contraint les populations à subir le diktat des groupes armés non identifiés.

- **Activités de prévention et réponses**

Au cours du mois, 40 personnes dont neuf (09) filles, six (06) femmes, quinze (15) garçons et dix (10) hommes ont été référées aux services appropriés. Il s'agit de :

- ✓ **Neuf (09)** personnes dont d'une **(01) femme** et **huit (08)** hommes référés à la mairie de Thiou pour enregistrement et établissement des document d'état civil (extrait de naissance)
- ✓ **Quatre (04)** enfants dont **deux (02) filles** de 7 et 10 ans et **de deux (02) garçons** de 08 et 09 ans référés à la DGMEC pour l'établissement d'extrait de naissance à Ouahigouya.
- ✓ **17** personnes dont **trois (03)** femmes, **deux (02)** hommes chefs de ménages sans sources de revenus, et **12** enfants dont **cinq (05)** filles et **sept (07)** garçons sans documents d'identification civile référés vers la mairie de Thiou.
- ✓ **10 personnes** dont **deux (02)** filles, **deux (02)** femmes et **six (06) garçons** tous des déplacés venus de la commune de Baraboulé, Région du Sahel référés pour l'établissement des documents d'identité civile vers la DGMEC de la province du Yatenga.

V.5. Cohésion sociale

- **Eléments clés**

A l'instar des autres mois, en termes de cohésion sociale, la région du nord est incessamment confrontée à des risques de tension intra et intercommunautaire liée principalement au déplacement de populations. Le manque de logement, de terres cultivables et la rareté de certaines ressources naturelles telle que l'eau demeurent les principales causes de tension ouverte entre les personnes déplacées et la communauté hôte. A cela s'ajoute la précarité de vie qui pousse parfois les femmes déplacées mêmes mariées à entretenir des relations extraconjugales avec les hommes de la communauté hôte, probable source de tension entre les époux parfois absents et ces derniers. Selon des sources communautaires, certaines femmes déplacées dont les maris sont absents depuis des années sont contraintes non seulement par manque de ressources financières pour subvenir aux besoins de leurs enfants mais aussi pour satisfaire leurs besoins naturels, d'entretenir des relations intimes avec les hommes de la communauté hôte au point d'en tomber enceinte. Cela risquerait d'être une source de mésentente entre PDI et hôtes en cas de retour des maris. C'est le cas à Gourga dans la commune de Ouahigouya où une PDI aurait répudié sa femme parce qu'elle est soupçonnée d'être enceinte d'un homme de la communauté hôte qui en aurait nié la paternité.

- **Activités de prévention et réponses**

Pour prévenir les risques de tensions liées à la coexistence pacifique, huit (08) séances de sensibilisation ont été menées au cours du mois. Elles ont essentiellement porté sur la cohabitation pacifique, la tolérance autour du partage des ressources naturelles (bois de chauffe, eau etc.) avec la participation de **169** personnes dont 14 filles (PDI), 126 femmes (112 PDI, 14 hôtes) 17 garçons (PDI), 12 hommes (PDI) à Ouahigouya notamment à l'Ex Ira, Gondologo, Ouffré, Ferme, Gourga, secteur 5, secteur 1 et Saye.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Eléments clés**

La problématique des logements demeure préoccupante dans la Région du Nord au point où 27 ménages sans abris de 144 personnes dont 57 filles, 38 femmes, 25 garçons et 24 hommes ont été identifiés au cours du mois. Cette situation concerne 19 ménages de 107 PDI de Thiou vivant au secteur 1 de Ouahigouya dont 41 filles, 28 femmes, 17 garçons, 21 hommes ; huit (08) ménages PDI du village de Saya, commune de Koumbri vivant dans le même secteur d'environ 37 personnes dont 16 filles, 10 femmes, huit (08) garçons et trois (03) hommes vivant dans des abris de fortune.

- **Activités de prévention et réponses**

Comme réponse, toutes ces personnes ont été référées au cluster Abris pour une assistance.

V.7. Protection à base communautaire

Les volontaires des OSC, ATL et AJBF, les points focaux ont été d'un grand apport dans la vérification des incidents de protection. Des informateurs clés et les comités de protection ont permis d'identifier l'ensemble des PBS. Ces réseaux communautaires ont contribué également à la vérification de l'ensemble des incidents de protection notamment les violations graves à l'encontre des enfants et les mouvements des populations estimés à **7,176 personnes** vers des zones considérées comme étant plus sécurisées dans la région du Nord notamment Ouahigouya, et des mouvements retours dans leurs villages respectifs.

Au cours de ce mois d'avril 2024, L'ensemble des réseaux communautaires ayant contribué à la réalisation du monitoring de protection sont :

- ✓ Dix (10) points focaux mis en place par INTERSOS dans les provinces du Yatenga et du Loroum ;
- ✓ Dix (10) comités de protection constitués de 40 membres dont huit (08) femmes et 32 hommes issus des communautés mis en place par INTERSOS dans les provinces du Yatenga et du Loroum ;
- ✓ Dix (10) volontaires et un superviseur ATL dans les provinces du Yatenga et du Loroum
- ✓ Dix (10) volontaires et deux superviseurs AJBF dans les provinces du Yatenga, Zondoma et Passoré

Plusieurs informateurs clés et relais communautaires identifiés à travers toutes les provinces par les moniteurs.

VI. Partage d'information et coordination

- ➔ **Jeudi 4 avril 2024 :** Participation à la rencontre de Coordination des partenaires du HCR.
- ➔ **Mardi 16 avril 2024 :** Participation d'INTERSOS à l'atelier de concertations avec les partenaires de l'Office national de l'identification ONI à l'ancienne mairie de Ouahigouya (salle de réunion de la police municipale). L'objectif est d'instaurer un cadre de dialogue avec les acteurs régionaux et apporter un appui conseil à l'antenne régionale afin de renforcer les capacités managériales et opérationnelles de ladite antenne.
- ➔ **Jeudi 18 avril 2024 :**

- Rencontre d'échange avec le Président de la Délégation Spéciale (PDS) de la mairie de Ouindigui sise à Ouahigouya au secteur 10. L'objet de cette rencontre est de renforcer la

collaboration et de faciliter les référencements des cas de protections, des PBS et les enfants à besoin spécifiques notamment en besoin de documents d'état civil.

- Rencontre avec les membres de comite locaux de protection et des points focaux d'INTERSOS pour des échanges et des orientations dont la finalité est le bon déroulement des activités du monitoring sur le terrain.
- Rencontre d'échange avec les OSC partenaires (AJBF et ATL) pour prise de contact avec le chef de projet suivi des échanges pour une bonne collaboration axée sur la culture de résultat
- Participation à la rencontre hebdomadaire d'INSO.

➔ **Vendredi 19 avril 2024 :** Visite de courtoisie au directeur régional des droits humains du Nord suivi des échanges sur les questions des droits humains et de la cohésion sociale dans la Région.

➔ **Jeudi 26 avril 2024 :** Rencontre d'échange et de rédaction conjointe du SITREP avec l'OSC AJBF

VI. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Yatenga	Séguénéga, Kossouka, Kalsaka et Ouahigouya	- Assister les PDI et hôtes vulnérables de Séguénéga, de Kossouka, de Kalsaka et de Ouahigouya en vivres. - Appuyer les PDI et hôtes vulnérables pour la mise en place d'AGR	Direction Provinciale de l'Action Humanitaire, INTERSOS, HCR, PNUD, ADEFAD	En cours	RAS
Zondoma	Gourcy	Idem	Idem	Idem	RAS
Yatenga	Séguénéga, Kossouka, Kalsaka, Namissiguima et Ouahigouya	Apporter une assistance en abris aux PDI de Séguénéga, de Kossouka, de Kalsaka, de Namissiguima et de Ouahigouya.	ACTED, HELP, UNHCR	En cours	RAS

Yatenga, Zondoma et Passoré	Ouahigouya, Yako et Gourcy	Organiser des séances de sensibilisation sur la cohésion sociale dans les différents SAT/ZAD de Ouahigouya, Gourcy, Yako. Organiser des activités socioculturelles sur la cohésion sociale à Ouahigouya, Gourcy et Yako. Organiser des journées des communautés. Réaliser des émissions radiophoniques sur la cohésion sociale. Organiser des fora et des cadres de dialogue sur la cohésion sociale à Ouahigouya, Yako et Gourcy.	Tout acteur œuvrant dans le domaine de la cohésion sociale (DRC, INTERSOS, AJBF, TDH.I), Direction Régionale en charge des droits humains, CDC, OREPREGECC.	En cours	RAS
Yatenga, Zondoma et Passoré	Ouahigouya, Yako et Gourcy	Organiser des séances de sensibilisations/renforcements de capacités sur les droits humains au profit des FDS et VDP, PDI de la région du Nord.	CimCoord, Service en charge des droits humains, Cluster protection.	En cours	RAS
Yatenga, Zondoma et Passoré	Ouahigouya, Yako et Gourcy	Organiser des séances de sensibilisations sur les EAS dans les différentes SAT/ZAD de Ouahigouya,	INTERSOS, APAD, DRC.	En cours	RAS

		Gourcy, Yako Séguénéga, Kossouka, Kalsaka.			
Yatenga, Zondoma et Passoré	Ouahigouya, Yako et Gourcy	Plaider pour l'accès de 259 PDI aux espaces pour des abris dans les différentes ZAD à Ouahigouya, Séguénéga, Gourcy et Yako.	AoR LTB.	En cours	RAS
Yatenga, Zondoma et Passoré	Ouahigouya, Yako et Gourcy	Mener des campagnes d'informations/sensibilisations sur la problématique des EEI et REG dans la province du Yatenga : commune de Séguénéga, Tangaye, Zogoré, Ouahigouya, dans le Zondoma, commune de Lèba et Boussou, Bagaré dans le Passoré, le Loroum, Titao et Sollé	Cluster Protection, Association AMMIE.	En cours	RAS